

Organisation des EHPAD du CHI Elbeuf-Louviers-Val de Reuil & du CH du Neubourg

Les professionnels ont réfléchi en équipe pour définir des mesures et des protocoles communs afin de protéger les résidents, assurer leur bien-être et maintenir le lien avec les proches.

L'objectif de ces organisations temporaires au sein des EHPAD est de protéger les personnes âgées vulnérables sans les isoler complètement.



ADAPTER LES MESURES AUX RÉSIDENTS

« Les décisions sont toujours prises après une réflexion relative aux bénéfices /risques pour le résident » explique le Dr Daniel Chevallier, médecin coordonnateur des EHPAD de Louviers, d'Elbeuf et du Neubourg. Selon lui, «un isolement trop strict serait déraisonnable sur le plan médical. C'est pourquoi, l'ensemble des mesures décidées évite la solitude des résidents et permet également de limiter la propagation de la COVID 19 ».

« Notre organisation permet de conserver une vie en communauté tout en assumant nos responsabilités », déclare à ce propos Mme Surena, directrice des établissements d'hébergement pour personnes dépendantes (EHPAD Elbeuf : 230 places ; EHPAD Louviers : 226 places et EHPAD du Neubourg : 150 places).

PLUSIEURS MESURES :

1. **Mise en place des gestes protecteurs** au sein des lieux de vie en commun
2. **Réalisation des soins des résidents et patients porteurs de COVID-19**, par une équipe soignante adaptée.
3. **Priorisation des dépistages pour les personnes âgées :**
Des infirmier(e)s formé(e)s au prélèvement assurent les dépistages des résidents. Cette organisation interne permet une bonne réactivité et évite un isolement trop long de la personne en attente des résultats du test de dépistage Covid-19.
4. **Préservation des repères et du bien-être des résidents**
Les équipes maintiennent au maximum le rythme de vie habituel des résidents :
 - **Prise en charge des résidents non porteurs** dans des conditions pratiquement habituelles ;
 - **Activités en petits groupes** avec les animatrices dans le respect des règles sanitaires
 - **Venue d'intervenants** tels que des coiffeurs, des ergothérapeutes, etc dans le respect des règles sanitaires.
 - **Les sorties en famille et les activités à l'extérieur**, encadrées par des professionnels formés, sont provisoirement suspendues.
5. **Maintien du lien avec les proches :** organisation de rendez-vous téléphoniques ou entretiens en Visio.

6. Modalités pour les visites encadrées

EHPAD concernés : Résidence du Bois Rond (Cléon-76), de la Source (Elbeuf-76) 2 personnes maximum, par résident et par jour, 7jours/7 entre 13h30 et 17h .

- **Visite de 30 minutes** afin de permettre au plus grand nombre de voir leurs proches (désinfection du mobilier et des surfaces entre chaque visiteur)
- **Signature d'un registre** à l'entrée (qui vaut acceptation des gestes barrière) et prise de température
- **Consignes sanitaires :** Le port du masque et le lavage des mains sont obligatoires. Le masque ne doit être retiré à aucun. La distanciation sociale (minimum 1.50 mètre) doit être respectée (pas de contact entre les visiteurs, les autres résidents et les professionnels) ;

Les objets à donner au résident doivent préalablement être déposés aux agents d'accueil ou au personnel soignant pour décontamination.



NUMÉROS DE TÉLÉPHONE POUR L'ORGANISATION DES VISITES SUR RENDEZ-VOUS :

- **Le Bois Rond** – visite de 13h30 à 17h30 / 06 73 90 48 07
- **La Source** - visite de 13h30 à 17h30 / 06 27 58 09 46 (09h /17h)
- **Les Collines de la Seine** - visite de 13h30 à 17h30 / 06 17 92 36 17

SUSPENSION DES VISITES DANS LES EHPAD EN PRÉSENCE DE CAS COVID-19 CONFIRMÉS

EHPAD concernés : Résidence des 4 saisons et Rives saint Taurin de Louviers et l'EHPAD du CH du Neubourg.

Nous avons pris cette décision de suspendre les visites, comme demandé au niveau national pour éviter la propagation du virus.

Nous savons que cette mesure est difficile à vivre tant pour les résidents et patients que pour les familles : nous remettons en place les visites encadrées dès que cela sera possible.

La volonté des professionnels des EHPAD d'Elbeuf, de Louviers et du Neubourg est, avec cette nouvelle organisation, d'apporter une réponse adaptée la situation sanitaire nationale, régionale et locale.

SERVICE COMMUNICATION :

- Sandrine BEUCHOT : 02 32 96 36 40 - 06 74 54 66 44
sandrine.beuchot@chi-elbeuf-louviers.fr
- Julie DJELLOULI : 02 32 96 36 39
julie.djellouli@chi-elbeuf-louviers.fr

Retrouvez-nous sur www.chi-elbeuf-louviers.fr



A propos du CHIELVR

Le CHIELVR est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire « GHT Val de Seine et Plateaux de l'Eure » qui comprend les centres hospitaliers du Neubourg et de Bourg-Achard.

Le GHT regroupe 7 résidences médicalisées : 3 en Seine-Maritime et 4 dans l'Eure : 2 à Louviers + 1 au CH du Neubourg et 1 au CH de Bourg Achard.

Nos résidences accueillent les personnes pour des séjours permanents ou temporaires. Certaines d'entre elles sont dotées d'unités protégées pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparents.